Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 124 (1998)

Heft: 4

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein Société suisse des ingénieurs et des architectes Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Nouvelle orientation de la SIA

Le groupe de travail «Nouvelle orientation de la SIA» est actif depuis mi-janvier – il a ouvert une procédure de consultation avec délai au 27 février 1998.

Désigné lors de la conférence extraordinaire des présidents réunie le 11 décembre dernier, le groupe de travail a pour mission de présenter à l'assemblée des délégués, des propositions faisant suite au rapport rendu par la Commission de l'avenir et tenant compte des positions exprimées par les diverses instances de la SIA.

Dans une première étape, dont l'échéance a été fixée à fin février, le groupe de travail s'attachera à recueillir des prises de position. A cet effet, il a nommé des rapporteurs auprès des sections et des groupes spécialisés et élaboré un questionnaire de base. A l'assemblée des délégués du 12 juin 1998,

il ne s'agit pas de présenter un projet de statuts déjà rédigé, mais de soumettre à la discussion diverses propositions et variantes se dégageant de l'ensemble des points de vue recueillis. Les décisions que prendra l'assemblée des délégués seront alors déterminantes pour la formulation de nouveaux statuts.

Eric Mosimann secrétaire général

Management de la qualité, méthode d'auto-évaluation d'entreprise

Cours 1998

Le cours 1998 du «Management de la qualité pour ingénieurs et architectes » va débuter à fin mars. A ce propos, il nous semble utile de rappeler qu'un cursus classique de certification selon la série des normes ISO 9000 peut s'avérer coûteux, surtout si l'on a recours à des conseillers extérieurs. C'est pourquoi la SIA, par le biais de FORM, a mis sur pied ce cours de « management de la qualité », qu'elle a voulu adapté aux besoins particuliers de ses membres. L'un des objectif de ce dernier étant d'offrir une solution qui permet d'aborder le processus de certification de manière économique.

En effet, un regroupement des personnes concernées par la même problématique en ateliers de travail permet de diminuer les frais ordinaires de conseillers individuels. Cette solution a fait ses preuves puisque la plupart des premiers participants aux cours FORM sont maintenant certifiés, sans spécialistes extérieurs... et sans préaudits de certification, comme l'atteste ce qui suit, émanant d'une entreprise ayant participé au cours pilote:

« Ainsi, le cours FORM-SIA nous a été très profitable, ceci d'autant que avons pu mener à bien l'établissement de notre management de la qualité sans consultant extérieur autre que FORM » (le cours). Mobag Construction, Genève

Sans entrer dans le détail du cours (qui est décrit dans une brochure que l'on peut obtenir à l'adresse ci-dessous), il faut mentionner que la particularité de la méthode FORM réside dans un diagnostic préliminaire qui consiste en une analyse complète de sa propre entreprise sur la base d'un modèle systémique (vision de l'entreprise selon le processus de transformation qu'elle opère), et qui débouche sur la mise en pratique immédiate des solutions correctives. L'intérêt de cette analyse débordant largement le cadre de la gestion de la qualité, il est possible de suivre cette partie initiale sans s'engager dans le reste du processus « assurance-qualité ».

Une autre particularité réside dans le fait que, pendant l'ensemble du cours, les participants travaillent directement à l'élaboration des documents qu'ils auront à fournir lors du processus de certification, en petits ateliers, selon les affinités entres participants. De cette manière, le « manuel-qualité » nécessaire est pratiquement terminé à la fin du cours.

Au vu de ce qui précède, on peut dire que la fréquentation d'un tel cours est également recommandée aux personnes ayant déjà engagé des démarches individuelles en vue d'une certification. L'échange d'informations et d'expériences avec des collègues partageant les mêmes problèmes étant le moteur principal de l'élaboration des documents relatifs à l'assurance qualité.

Le délai d'inscription au cours 1998 est fixé au 9 mars 1998. Les personnes intéressées peuvent demander une documentation complète ou s'inscrire directement par fax à l'adresse suivante:

FORM Suisse romande, secrétariat de la SIA vaudoise, M^{me} Pfister, Av. Jomini 8 1004 Lausanne tél. 021/646 34 2, fax 021/647 19 24

Meilleurs vœux

La SIA présente ses félicitations à ses membres qui célèbrent les anniversaires suivants:

Février

85 ans 26 février : Arturo Job, ing. él., Torino (I)

50

IAS N° 4 4 février 1998